

De Scy-Chazelles

LES ÉCHOS

Le bulletin
d'information
de votre
commune

Le Bicentenaire



BULLETIN MUNICIPAL N°42 AVRIL 2009

- **Edito** - page 3 J.S.
- **Le Bicentenaire** - pages 4 à 6 H.B.
Napoléon signe le décret unifiant Scy et Chazelles
Manifestations M.H.
Agenda
- **Le Musée Robert Schuman** - pages 7 à 9 N.M.
Extension du musée
- **Communication** - page 10 J.S.
A quoi sert l'Europe ?
- **Association** - page 10 G.O.
Présentation de Scy-Chazelles Loisirs
- **Proximité** - page 11 T.C./B.D.
Les conseils de quartier
- **Le budget primitif 2009** - pages 12 et 13 J.S./J.M.N.
- **Environnement** - page 14 R.P./J.M.N.
ZPPAUP (4) - Zone de Scy
Développement durable : les économies d'énergies dans les bâtiments communaux
- **Patrimoine** - page 15 M.H./B.D.
Aides à la restauration des immeubles privés
Convention entre le SIVT et la Fondation du Patrimoine
- **Environnement** - page 16 R.P./J.M.N.
Les jardins familiaux
- **Faune** - page 17 S.M./R.P./S.C.
Les oiseaux à la sortie de l'hiver
- **Ressources** - page 18 R.P.
Histoire d'eau à Scy-Chazelles (2)
- **Communication** - page 19 J.S.
Réunion publique annuelle du 4 mars 2009
- **Le saviez-vous ?** - page 20 A.F.
Une banque et ses services
- **Portraits** - page 21 D.V.
Conductrice de la navette TCRM A.F.
Policieère municipale
- **Culture** - pages 22 et 23 D.A.
La bibliothèque « Lire et relire »
- **Sécurité** - page 24 R.P.
Sécurité - Alcool au volant et chez les jeunes
routière : - Les zones de rencontre
- **Animations** - pages 25 et 26 M.H./C.A./C.G./D.M./N.C./S.C.
C'était hier
- **Jardinage** - page 27 C.P./M.D.
Les conseils de Chantal et d'Albert C.G.
La recette de Charlotte
- **Infos** - page 28 B.D.
Municipales et générales - Carnet - Adresses...



Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles.

Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.

Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication :

Jacques STRAUB

Responsable de la publication :

Bernard DHIOS

Illustration couv. : A. FLORI

Equipe de rédaction :

C. ANTOINE, D. ANTONIADIS, H. BOURGEOIS, S. CHEVALIER, T. CORTINA, N. CUSUMANO, B. DHIOS, M. DUPUY, A. FLORI, C. GAUGIN, M. HERZHAUSER, D. MAHIEU, N. MOUGEL, S. MULLER, JM. NICOLAY, G. ORLIANGE, R. PALUCCI, C. PATRICOLA, R. PERRET, J. STRAUB, JL. TISON, D. VANNESON.

Tirage :

1500 exemplaires - Imprimerie Inter-Print Marly

Mise en page :

Co.J.Fa Metz - 03 87 69 04 90



Alors que la crise économique actuelle affecte la planète et qu'elle n'est pas prête de s'achever, il nous faut tenir le cap à l'échelle de notre commune.

Il faut maintenir les investissements prévus car il est indispensable pour notre commune de continuer à évoluer. Vous le désirez et vous avez raison. C'est indispensable également pour l'économie de notre pays. Si la réduction des investissements des collectivités locales n'était que de 20%, ce serait catastrophique pour les entreprises de travaux publics et du bâtiment et donc pour l'emploi en général. Or limiter autant que possible la hausse du chômage est bien le premier des devoirs des élus.

Ce n'est pas en adoptant une attitude trop frileuse et en ajournant la plupart des projets que nous y parviendrons.

Il n'est pas question pour autant d'avoir la prétention de régler les problèmes des autres en forçant les investissements plus que de raison car il est nécessaire aussi de penser à l'avenir de nos enfants en maîtrisant l'endettement, également dans toute la mesure du possible, de même que la fiscalité locale.

L'exercice est de plus en plus difficile et tout est plus aisé en période d'euphorie économique.

Enfin j'ajouterai qu'il faut se garder de toute prise de position démagogique. C'est un risque dans ces périodes tourmentées mais la démagogie n'est jamais une attitude responsable.

Nous venons de voter le budget primitif 2009 et vous en connaissez les détails en pages intérieures. Nous avons cherché à trouver un compromis pour tenir compte de la situation locale, inter-communale et départementale.

Le Maire
Jacques STRAUB

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Straub'.

EN 1809, NAPOLEON SIGNE LE DÉCRET RÉUNISSANT SCY ET CHAZELLES

Le 10 avril 1809, l'archiduc Charles de Habsbourg, frère de l'Empereur François 1^{er} d'Autriche, lançait ses troupes contre la Bavière, alliée de la France. Napoléon 1^{er}, revenu d'Espagne fin janvier, n'avait d'autre choix que de se préparer à marcher vers la Bavière, contre l'Autriche, pour défendre son alliée. Napoléon doit alors faire face à la cinquième coalition. La campagne sera longue et s'achèvera le 6 juillet 1809 à Wagram, considérée par beaucoup comme « la dernière grande victoire du règne ».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais, au risque de surprendre voire de choquer certains d'entre vous, préciser que Napoléon 1^{er} était par nature un pacifiste. Il a été copieusement accusé de vouloir faire la guerre pour la guerre et de la faire par goût, par plaisir, voire par sadisme. Or si l'on examine les causes des guerres que Napoléon dut soutenir, on comprend très vite qu'elles furent toujours et invariablement défensives car l'ennemi voulait toujours amoindrir la France. Dès lors la doctrine napoléonienne était simple : pour éviter d'être vaincu et exploité, il fallait se battre et tenir la victoire. Et quand cela est obtenu, il faut tendre la main pour la conciliation et la générosité. L'Empereur Napoléon 1^{er} n'a jamais manqué à ces principes.

Indépendamment de ses géniales qualités de politicien et de chef de guerre, de ses grandes connaissances mathématiques, scientifiques et littéraires, Napoléon a eu la volonté ambitieuse de créer l'Europe. Et cela peut, je crois, être résumé en trois points :

1- Napoléon voulait les Etats-Unis d'Europe. Je le cite : « *Les nations d'Europe ont toutes les raisons de mettre fin à leurs guerres et de se fédérer. L'Europe, c'est une province du monde, et une guerre entre Européens est une guerre civile.* » Depuis 200 ans sommes-nous vraiment plus avancés ?

2- Napoléon privilégiait le Bloc Latin associant la France, l'Italie et l'Espagne. Ecoutez encore l'Empereur en sachant qu'il s'exprimait il y a deux cents ans ! : « *Tout le midi de l'Europe eût donc bien-tôt été une masse compacte de localités, de vues, d'opinions, de sentiments et d'intérêts. Dans cet état de choses que nous eût fait le poids de toutes les nations du Nord, quels efforts humains ne fussent pas venus se briser contre une telle barrière ?...* » Je ne crois pas savoir que la monnaie unique ait vraiment réglé le problème !

3- Napoléon allait plus loin encore car il tendait à grouper toute l'Europe, hors de laquelle il laissait la

Turquie et la Russie. Laissons-lui encore une fois la parole : « *Quoiqu'il en soit, cette agglomération arrivera tôt ou tard par la force des choses. L'impulsion est donnée et je ne pense pas qu'après ma chute et la disparition de mon système, il y ait en Europe d'autre grand équilibre possible que l'agglomération et la confédération des grands peuples.* »

En un mot, si le temps ne lui avait pas été compté, l'Empereur Napoléon eût fondé l'Europe, et à ce moment il eût consolidé la Liberté. S'il n'avait trouvé sur sa route la haine acharnée de l'Angleterre, il aurait supprimé les armées permanentes et aurait pu imposer sa conception de la Paix. Mais l'histoire ne s'écrit jamais comme on le souhaiterait ! Et pourtant elle avance... mais ô combien lentement !

Il est donc permis d'affirmer que Napoléon avait un véritable projet européen. Donnons-lui encore une fois la parole : « *Une de mes plus grandes pensées avait été l'agglomération, la concentration des mêmes peuples géographiques qu'ont dissoutes, morcelées les révolutions et la politique. Ainsi, l'on compte en Europe, bien qu'épars, plus de trente millions de Français, quinze millions d'Espagnols, quinze millions d'Italiens, trente millions d'Allemands : j'aurais voulu faire de chacun de ces peuples un seul et même corps de nation. C'est avec un tel cortège qu'il eût été beau de s'avancer dans la postérité et la bénédiction des siècles. Je me sentais digne de cette gloire !* »

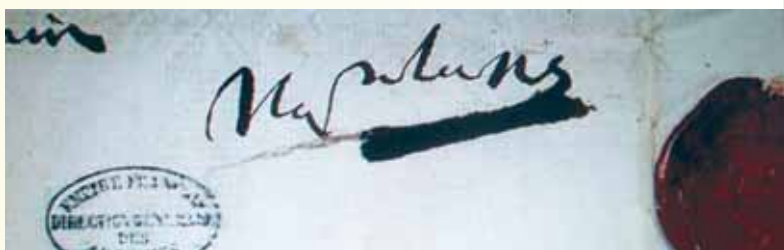
« *J'aurais voulu les mêmes principes, le même système partout ; un code européen, une cour de cassation européenne, redressant pour tous les erreurs, comme la nôtre redresse chez nous celle de nos tribunaux. Une même monnaie sous des coins différents ; les mêmes poids, les mêmes mesures, les mêmes lois, etc.*

De la sorte, nous n'eussions réellement, en Europe, composé qu'une seule et même famille, qu'un même peuple, et chacun, en voyageant partout, se fût trouvé toujours dans la patrie commune. »

Et enfin, et cette phrase, déjà citée, possède une terrible valeur prophétique ;

« *Je ne pense pas qu'après ma chute et la disparition de mon système, il y ait en Europe d'autre grand équilibre possible que l'agglomération et la confédération des grands peuples.* »

La Campagne d'Autriche de 1809 commence bien puisque les troupes françaises remportent cinq victoires dans les boucles du Danube en quatre jours du 19 au 23 avril : Tengen, Abensberg, Landshut,



Eckmül et Ratisbonne le 23 avril où Napoléon reçoit la seule blessure de toute sa carrière militaire : une estafilade au pied droit ! Puis c'est l'indécise bataille d'Essling le 22 mai où l'armée française est mise en difficulté par les crues du Danube qui emportent les ponts. La campagne se termine à Wagram les 5 et 6 juillet 1809.



Napoléon blessé devant Ratisbonne

A la fin de la Campagne de 1809 en Autriche, Napoléon fait de Vienne sa capitale et s'installe au château de Schönbrunn où il va rester trois mois, menant son activité coutumière, dormant peu, recevant comme d'habitude beaucoup et lisant avec attention des monceaux de rapports. Autrement dit il se retire à Schönbrunn le 12 juillet 1809 où il va « diriger ses affaires ». Il veille tout particulièrement au bon déroulement des négociations de paix.



L'ordre des Trois Toisons d'Or

Le 15 août, jour de son quarantième anniversaire, il crée l'ordre éphémère et prétentieux et peu connu, l'Ordre des Trois Toisons d'Or.

Il veille constamment à la bonne tenue de ses troupes et s'inquiète des « bavardages et articles ridicules » publiés en Allemagne sur l'armée et les officiers. Et c'est à Schönbrunn qu'il aura l'occasion d'écouter l'opéra de Paisiello « Il Barbiere di Siviglia », compositeur italien qu'il avait fait venir à Paris en 1802.

Et c'est le 29 août 1809, que Napoléon 1^{er} signe le fameux décret portant création de la commune de Scy-Chazelles, réunissant les petites agglomérations de Scy (481 habitants) et de Chazelles (135 habitants) !

Fin août 1809, Marie Walewska, la maîtresse polonaise de l'Empereur, arrive à Schönbrunn et s'établit au charmant village voisin de Mödling, à quelques kilomètres du camp impérial. Tous les matins, Napoléon assiste à une parade militaire dans le parc de Schönbrunn, puis examine les rapports qu'il reçoit de Paris et des autres parties de l'Empire. Et quand il a fini son métier de souverain, il se hâte d'aller rejoindre Marie discrètement, dans une voiture non armoriée, accompagné seulement par son valet de chambre Constant. C'est lors d'une de ces rencontres qu'elle lui confie qu'elle attend un enfant de



29 août 1809 - Signature du Décret portant création de Scy Chazelles

lui et que sa grossesse a été confirmée par Corvisart, le médecin de l'Empereur convié spécialement à Vienne. Napoléon apprenant qu'il peut procréer, témoigne d'une joie aussi démonstrative que bruyante. Mais il n'envisage pas d'épouser sa maîtresse, bien que la grossesse de cette dernière, condamne Joséphine de manière irrévocable.

Le 14 octobre 1809, deux jours avant la tentative d'assassinat de l'étudiant Stabs, les préliminaires de paix sont enfin signés par Jean de Lichtenstein côté autrichien et Champagny côté français. Napoléon quitte alors Schönbrunn pour la France dans la nuit du 15 octobre. Il voyage par petites étapes et arrive à Paris le 26 novembre pour signifier quatre jours après à Joséphine que « tout est fini ! ». Le divorce est officialisé le 14 décembre 1809. Joséphine se consolera tant bien que mal en continuant à étudier la harpe. Joséphine était une mélomane passionnée et, à la Malmaison, elle organisait des concerts où elle faisait venir les plus grands instrumentistes du temps comme le violoncelle Duport, le flûtiste Tulou, le corniste Duvernoy, le violoniste Baillet et le harpiste Nadermann.

Le 27 mars 1810, Napoléon accueille l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche à Compiègne et quand officiellement les cérémonies nuptiales eurent lieu le 1^{er} avril, le mariage était déjà consommé. Napoléon avait épousé « un ventre ! » et devenait le neveu de Louis XVI.

« Décidément Napoléon a tout inventé ! »

Jean Tulard, membre de l'Institut
 « Il a laissé la France plus petite qu'il ne l'avait trouvée, soit ; mais une nation ne se définit pas ainsi. Pour la France, il devait exister. C'est un peu comme Versailles : il fallait le faire. Ne marchandons pas la grandeur. »
 Charles de Gaulle

Et, en plus, il a fait Scy-Chazelles !



Manifestations

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, la Municipalité de Scy-Chazelles se joint aux associations sigéo-castelloises pour fêter dignement le Bicentenaire de la commune.

L'année 2009 sera donc jalonnée de manifestations autour de cet événement. La Municipalité a choisi de mettre l'accent sur deux thèmes : **l'époque napoléonienne** et la **réunion des deux villages**.

M. Bourgeois ouvrira les festivités le **31 mai**, dans l'auditorium du nouveau musée consacré à Robert Schuman, avec une **conférence** dont le thème sera « La création de Scy-Chazelles ». Cette conférence sera suivie par un **concert d'orgue** en l'église Saint-Remi.

En septembre, la **Fête de la Vigne** sera elle aussi placée sous le signe du bicentenaire puisque ce jour-là sera dévoilée une plaque commémorative à l'endroit où se situait l'ancienne mairie de Scy.

Un cortège de personnes en costumes d'époque accompagnera M. le Maire, et les habitants du haut et du bas de la commune seront invités à participer à l'événement.

Le **concert de musique militaire** qui aura lieu au Tennis Club le **27 septembre** constituera le point final de ces festivités.

L'orchestre "de la Région Terre Nord-Est" est l'une des rares formations militaires françaises à se produire en costume d'époque napoléonienne : un spectacle à ne pas manquer !

Nous vous souhaitons un bon bicentenaire.



Autres manifestations

de mai à septembre 2009

Jeu. 30 avril au Lun. 25 mai

Semaine de l'Europe
Expositions, concert + nombreuses autres manifestations, voir site de la commune

Centre Européen Robert Schuman (CERS)

Sam. 9 au Dim. 17 mai

Semaine de l'Europe
Concert à St Remi le 9 mai + nombreuses autres manifestations, voir site de la commune
Conseil Général 57

Sam. 16 & Dim. 17 mai de 9h à 18h

Marché aux fleurs
Salle de l'Esplanade et Esplanade
Jardiniers de France
Amitiés Sigéo-Castelloises

Dim. 31 mai à 15h

Conférence de M. Bourgeois
Maison R. Schuman
Auditorium du nouveau musée
Municipalité

Dim. 31 mai à 17h

Concert d'orgue
Eglise Saint Remi
Municipalité

Sam. 20 juin à partir de 21h

Feux de la Saint Jean
Sous l'Esplanade
Tennis Club de Scy-Chazelles
Amicale du Personnel municipal

Dim. 28 juin

Rallye pédestre
Dans les rues de la commune
Aides et Loisirs Scy-Chazelles

Du dim. 30 août au dim. 6 septembre matin et après-midi

Tournoi de tennis
Tennis Club
62, rue de l'Etang
Tennis Club de Scy-Chazelles

Sam. 5 septembre

Un Eté au Ciné
Esplanade
Buvette dès 18h
Film à 20h45
Municipalité
Amitiés Sigéo-Castelloises

Dim. 6 septembre de 10 h à 18h

Fête de la Vigne
Esplanade, Salle de l'Esplanade, village et vignes
Amitiés Sigéo-Castelloises
Scy-Chazelles Loisirs
Municipalité

Dim. 27 septembre

Concert de musique militaire
Tennis Club
Tennis Club de Scy-Chazelles
Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles
Municipalité

N° de tél. des organisateurs :

Aides et Loisirs Scy-Chazelles
03 87 60 25 83
Amicale du Personnel municipal
03 87 60 07 14
Amitiés Sigéo-Castelloises
03 87 77 97 14
Ateliers Musicaux de Scy-Chazelles
03 87 60 27 59
CERS
03 87 60 10 15
Jardiniers de France
03 87 77 04 75
Maison Robert Schuman
03 87 35 01 40
Municipalité
03 87 60 07 14
Scy-Chazelles Loisirs
03 87 60 22 88
Tennis Club de Scy-Chazelles
03 87 60 35 56

Extension du musée de la maison de R.Schuman

Réseau des Maisons « DES PERES DE L'EUROPE »

Le nouvel espace muséographique de la Maison de Robert Schuman sera inauguré le 9 mai 2009, à l'occasion de la Journée de l'Europe. Il permettra à ce site culturel du Conseil Général de la Moselle, non seulement de répondre à la fréquentation croissante du public (13000 visiteurs en 2008 contre 3500 en 2001), mais aussi de développer plus encore différents projets à la fois patrimoniaux (gestion des collections), scientifiques (expositions, colloques), pédagogiques (à travers le service des publics) et documentaires (archives, bibliothèque).

Plus globalement, il permettra au site d'acquiescer ses lettres de noblesse parmi les autres musées mosellans et, pourquoi pas d'obtenir à plus ou moins long terme l'appellation « Musée de France ».

Après l'aménagement des jardins d'agrément (jardin historique, potager, jardin des « Plantes de Chez Nous »), la restitution de la maison historique dans l'état où Robert Schuman l'a connue à la fin de sa vie, l'installation d'un nouveau mobilier liturgique dans l'église fortifiée Saint-Quentin où est inhumé le Père de l'Europe, le Conseil Général de la Moselle a lancé ce projet d'extension muséographique que nous vous présentons ci après.

« *Nous souhaitons aussi que la Maison de Robert Schuman devienne tête de pont du réseau des Maisons des Pères de l'Europe, comprenant les maisons de Jean Monnet dans les Yvelines, de Konrad Adenauer près de Bonn, et enfin celle de Alcide De Gasperi en Italie* » précise la conservatrice **Nadège MOUGEL**. Et de rappeler que « *l'Europe ne s'est pas seulement construite sur des échanges culturels et d'idées, mais aussi sur des échanges humains et conviviaux, d'une maison à l'autre* ».

L'accès à une nouvelle dimension

Pour ressentir et comprendre ce nouvel espace, l'exposition permanente s'articulera autour de trois éléments principaux : un mur "vanelles", une table ruban et un mur de médiation. Dans le premier seront exposés les objets de la collection patrimoniale. Le second, à travers la symbolique de la table : table familiale (les origines), table autel (la foi chrétienne), table de négocia-

tion (le plan Schuman, 1950), table bureau (le travail de construction de l'Europe) et table lutrin (écriture du livre Pour l'Europe, 1963), guidera le visiteur. Enfin, le troisième permettra, via divers supports (radiophoniques, audio-visuels, coupures de presse, documents d'archives...), de découvrir la vie et l'œuvre de Robert Schuman. Il sera informatif et visera à mettre en perspective la pensée et l'action de Schuman. Un cheminement allant du ressenti vers la compréhension.

Motivation et hiérarchisation des choix architecturaux par Bernd HOGE (architecte en charge du projet)

Notre réponse architecturale organise le programme en trois volumes.

1 - La Conciergerie : retrouve côté jardin, après la démolition de l'annexe, son aspect monolithique d'antan. Le ravalement en enduit de Wasselonne sera repris.

2 - La façade de la Maison Boulanger : est aujourd'hui reconstruite à l'identique en réutilisant les encadrements en pierre récupérés, ainsi que l'ancienne porte d'entrée. La façade est ravalée avec un enduit de Wasselonne et une finition en badigeons à la brosse, couleur ocre. Les volets en bois seront peints en une couleur "blanc - gris".

3 - L'extension : remontée sur l'emprise de la Maison Boulanger, elle se développe ensuite en un bras articulé dans le sous-bois. Cette construction neuve se distingue clairement de l'ancienne. Deux habillages sont mis en œuvre : bardage zinc et bardage verre. Le bardage en verre industriel (Profilit) est mis en applique sur une isolation légèrement colorée bleu violet sur la façade Ouest de l'extension. Le bardage en zinc pré patiné habille les façades et les toitures en un même matériel noble. Les deux habillages choisis, d'un même tramage vertical, ont la propriété de réfléchir et nuancer la lumière ambiante : le zinc prendra un bleu noir les jours de grand ciel bleu et s'effacera en un gris livide les jours d'hiver. Le bardage verre garde un vert pâle les jours de grisaille et donnera une

lumière teintée violet lors d'un coucher de soleil estival. Les grandes ouvertures opalescentes laisseront voir les visiteurs du musée en ombres chinoises. Cette façade calme et sobre répond au voisinage de la chapelle mortuaire de Robert Schuman. La végétation en cours de plantation fera écran entre le bâtiment neuf et le mur en moellons avec une finition "pierre vue" qui sera construit dans le respect des murs propres à Scy-Chazelles.

Conciergerie

La conciergerie devient le sas d'entrée de ce nouveau lieu d'expositions. Les visiteurs sont accueillis par la photographie de Robert Schuman sériographiée sur une grande feuille de verre : le maître de maison reçoit donc les visiteurs qui sont guidés naturellement vers l'accueil-billetterie-boutique. Les visiteurs empruntent alors le grand escalier menant à l'exposition permanente.

Exposition permanente

C'est un espace linéaire, défini par un mur plié coté rue et une façade vitrine, coté jardin vers le sous-bois, vers la lumière et la vallée.

Au fur et à mesure de sa visite le visiteur retrouve la vue sur la maison de Robert Schuman, superposée derrière

le premier plan des œuvres exposées.

La scénographie scande le parcours et le visiteur trouve les vues sur la Chapelle, la maison puis la vallée en cohérence avec les séquences.

Exposition temporaire

A l'extrémité de l'exposition permanente, le visiteur longe la paroi habillée de verre cathédrale (semi-transparent) longeant l'escalier descendant qui mène vers l'exposition temporaire. Le verre industriel constitue une double peau isolante avec à l'intérieur une isolation rigide translucide, créant une lumière douce et diffuse.

L'espace s'ouvre généreusement sur le jardin, protégé par un débord du volume supérieur, dont les poteaux semblent rejoindre les hauts troncs des arbres du sous-bois.

Au bout de l'espace temporaire s'ouvre une grande baie avec une deuxième vue sur la Chapelle Saint-Quentin. Le parcours est bouclé, le visiteur se retrouve à la billetterie-boutique, un passage obligatoire pour qui souhaite emporter un souvenir de sa visite.

Espace pédagogique

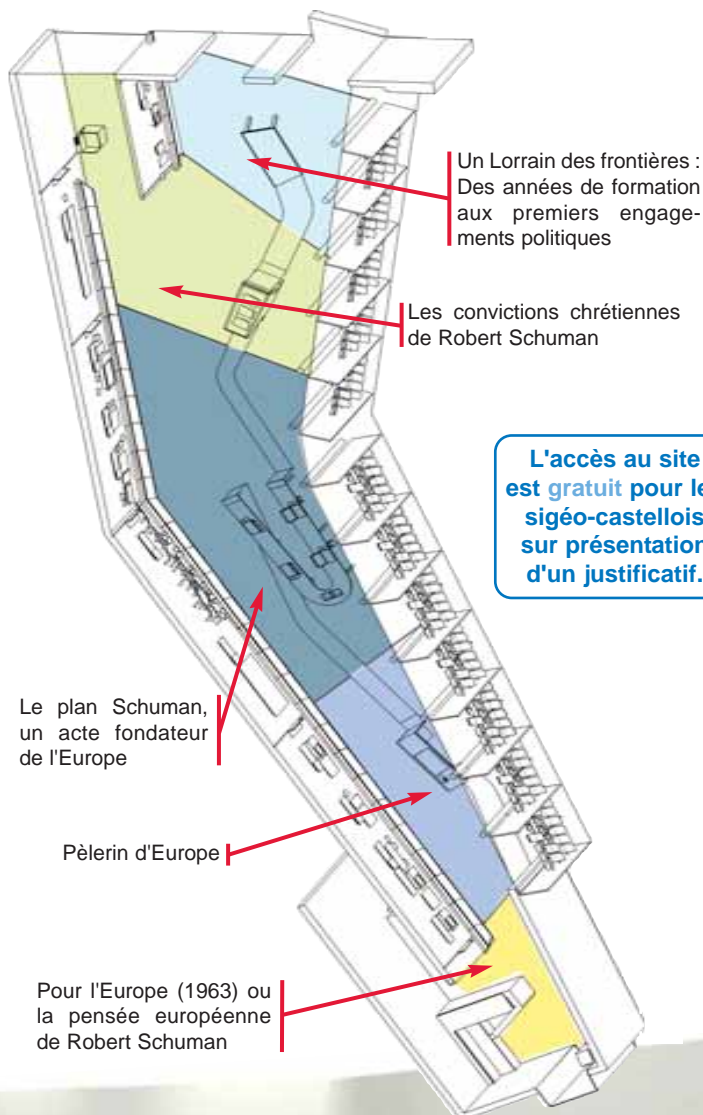
A l'étage se trouve l'espace des enfants en mezzanine avec des vues plongeantes sur l'accueil, sur l'exposition permanente et la Chapelle.

Présentation de l'espace d'exposition permanente

« Robert Schuman et les débuts de la construction européenne (1886-1963) »

Durée de la visite : de 45 minutes à 1h30.

Articulation avec la visite de la maison d'habitation : l'espace muséographique est pédagogique / la maison est un lieu de mémoire.



L'exposition permanente sur Robert Schuman : Un voyage aux sources de la construction européenne

Comprendre l'Europe par la trajectoire d'un homme

L'espace propose un parcours en cinq sections partant de l'histoire de Robert Schuman pour aller vers celle de l'Europe.

L'exposition entend montrer que l'engagement de Robert Schuman en faveur de l'unité des pays européens fut un cheminement progressif. Elle présente les idées constitutives de sa vision de l'Europe.

Logique de présentation

La logique de présentation est la même du début à la fin de l'exposition avec :

- à la droite du visiteur, côté mur, les panneaux d'exposition et le mur de médiation ;
- au centre, un long ruban rouge affleure au sol et sert de fil conducteur aux visiteurs. Il court sur des tables symboliques installées dans chacune des 5 sections et se poursuit dans les jardins jusqu'au phare de l'Europe ;
- à gauche du visiteur, un mur accueille les objets de la collection patrimoniale sur des vanelles de verre coloré, disposées sur 3 niveaux horizontaux.

Le projet muséographique offre une expérience de visite basée sur une relation Ressentir/Comprendre, cohérente avec la mission de ce qui est un complément à la visite de la maison historique de Robert Schuman.

Cette relation est organisée autour de trois éléments principaux mentionnés plus haut :

- Le Mur "vanelles"
- Le Ruban-tables
- Le Mur médiation

Une scénographie au service de l'information, de la réflexion et de la sensibilité du visiteur

Des contenus riches

L'exposition combine des éléments liés à Robert Schuman (objets personnels, livres, médailles, documents de travail), des éléments de contexte (archives INA, extraits radiophoniques et journaux d'époque, dispositifs pédagogiques spécifiques) et des documents contemporains (témoignages, données actuelles de la mémoire de Robert Schuman, mise en perspective de ses écrits).

Les informations sont disponibles en français et allemand (et en anglais, à travers le livret proposé aux visiteurs).

L'ensemble des contenus est validé par un comité scientifique composé d'historiens, garant de l'exactitude historique des informations présentées.

Des supports de médiation variés

Des archives à écouter : des casques avec un choix de discours est mis à disposition dans plusieurs sections du parcours.

Des projections audiovisuelles à visionner : des séquences filmées permettent au visiteur de situer les faits d'époque et le contexte.

Des bornes multimédias de consultation, apportant précisions et analyses sur des points précis de la présentation, ponctuent le parcours.

Des stratégies pédagogiques variées

Informer :

La présentation entend donner les informations fondamentales relatives à la construction européenne de l'après-guerre. A cette fin, les sections de l'exposition permanente multiplient les supports explicatifs et les repères avec le souci de la facilité d'accès aux informations.

Réfléchir :

Les apports de la recherche récente sont intégrés. Un même fait est présenté à la lumière de ses défenseurs et de ses opposants et sa réception est examinée à la fois sur le court et le long terme.

Le visiteur est ainsi appelé à se faire une opinion par lui-même. Les temps d'approfondissement sont laissés à son libre choix.

Se laisser toucher :

Le visiteur se laisse guider par les images qui accompagnent le parcours. Il rêve et médite dans des espaces intimistes aménagés à cette intention.

Ici et pas ailleurs...

C'est à Scy-Chazelles précisément que Schuman finalise, quelques jours avant son intervention du 9 mai 1950, sa fameuse déclaration. La visite de la maison est éloquente. On y sent Schuman travaillant, le regard toujours en relation avec la vallée. C'est ici que l'élan imaginaire de Monnet se transforme en une action politique puissante et audacieuse. C'est ici et pas ailleurs. Schuman est modelé, porté par son pays...

Contact :

Maison de Robert Schuman

8-12 rue R. Schuman 57160 Scy-Chazelles

☎ 03 87 35 01 40 - fax.03.87.35.01.49

✉ maison-robert-schuman@cg57.fr

Site : www.cg57.fr (rubrique musée)

A quoi sert l'Europe

NOUVELLES EUROPÉENNES...

L'Union Européenne s'intéresse à votre vie quotidienne contrairement à ce que l'on pense ou dit trop fréquemment. D'où l'importance des élections du 7 juin prochain.

Bibliothèque numérique européenne.

2 millions de documents sont accessibles sur europeana.eu. Des livres, mais aussi des peintures, des dessins, des photos, des lettres, de la musique, des journaux télévisés, des films, etc. Le site, accessible en 25 langues et inauguré le 20 novembre dernier, avait été victime de son succès (plus de dix millions de clics par heure) et le service avait dû être interrompu. Il est à nouveau accessible depuis la fin décembre.

Interdiction d'un antimoisissure allergène.

Le 29 janvier dernier, la Commission Européenne a interdit dans l'ensemble de l'UE la présence de fumarate de diméthyle (DMF). Cette substance utilisée contre les moisissures, présente dans les meubles ou les chaussures en cuir sous forme de petits sachets, a été à l'origine de violents eczéma. Cette décision permettra de mettre fin à l'importation d'objets contenant du DMF dont la production est déjà interdite au sein de l'UE.

Sécurisation des trotteurs de bébés.

Le 13 janvier, le JO de l'UE a publié une norme visant à renforcer la qualité des trotteurs pour enfants. Ces appareils à roulettes entraînent chaque année des milliers d'accidents dans l'Union. En basculant, ils peuvent provoquer des blessures graves, notamment à la tête. La norme garantit une plus grande stabilité des trotteurs tout en attirant l'attention des parents sur les risques.

Rubriques traitées :

- L'euro en décembre 2006.
- Les téléphones portables et les ascenseurs en juin 2007.
- Les substances toxiques des voitures et les émissions de CO2, les frais bancaires en octobre 2007.
- La lutte contre l'absence de concurrence, la mobilité des travailleurs, l'alerte aux épidémies, la protection des enfants utilisant des briquets non sécurisés en juin 2008.
- La sécurité routière, les cosmétiques, l'Euro 2008 en septembre 2008.
- Le bruit, les crèmes solaires, les espaces naturels protégés en décembre 2008.

Scy-Chazelles Loisirs

PRESENTATION

Créée en 1971 par un groupe de jeunes, Scy-Chazelles Loisirs est une des plus anciennes associations du village. Des activités lancées en 1971, nous sommes passés en 1974 aux activités enfance.

Pendant 25 ans, nous avons encadré bénévolement des mercredis récréatifs qui furent remplacés par l'accueil périscolaire mis en place par la municipalité. Scy-Chazelles Loisirs est resté fidèle aux objectifs fixés par ses membres fondateurs en ce qui concerne l'animation du village.

C'est ainsi que chaque année nous organisons un repas dansant costumé au carnaval, une brocante le 1^{er} mai, le téléthon en décembre.

Nos activités régulières au 11, rue de Crimée sont

- la couture et les travaux d'aiguilles le mardi et le jeudi de 14h à 17h

- la peinture sur soie le mardi de 14h à 17h

- les soirées jeux de société et cartes les 1^{er} et troisième vendredis du mois

Cette année nous organisons pour tous les enfants de 3 à 11 ans une recherche du lièvre de Pâques avec des friandises.

Nous organisons aussi, dans le cadre du bicentenaire du rattachement de Chazelles à Scy un défilé dans les rues du village afin de commémorer cet évènement historique.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et vous invitons à venir nous faire un petit coucou dans nos locaux lors de nos activités.



Contrôle et ravitaillement
la Quentinoise 5.04.09

SCY-CHAZELLES LOISIRS

32 rue du Général de Gaulle
au Ban Saint Martin
tél. 03 87 60 22 88

RAPPEL SUR LE MODE DE FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

Il nous semble utile et nécessaire de faire un point sur le fonctionnement des conseils de quartier.

Cette formule remplace les réunions et visites de quartiers pratiqués lors des précédents mandats.

L'objectif est de favoriser les échanges d'informations montantes et descendantes entre les sigéo-castellois et les élus.

N'attendez pas que les conseils de quartier se réunissent pour signaler à vos représentants vos suggestions, vos questions, une situation à risque, bref tout problème ayant un intérêt collectif, et qui nécessiterait une prise en compte immédiate.

Les 3 réunions de conseil de quartier ont eu lieu les 1^{er}, 22 et 24 avril. Vous disposez ci-dessous de la liste des membres (élus et non élus) qui siègent dans les conseils de vos quartiers.

Quartier BAS DU VILLAGE - SECTEUR OUEST

(Baoëton, voie de la Liberté, rue de la Cheneau, rue de Moulins, ch. des Grandes Vignes)

Elus

M ^{me} Nathalie CUSUMANO	3 impasse du Baoëton
M ^{me} Chantal PATRICOLA	29 rue des Buissons
M ^{me} Martine HERZHAUSER	12 voie de la Liberté
M. Jean Luc TISON	51 voie de la Liberté

Non Elus

M. Bruno DE JOCAS	87 voie de la Liberté
M. Patrice KRAUSENER	12 rue de la Cheneau
M. Guy GODARD	7 rue du Baoëton
M. Claude BEBON	26 rue des Buissons

Quartier HAUT DU VILLAGE

(y compris rue Pichon et ch. des Grandes Côtes)

Elus

M. Marc VINCENT	25 rue Jeanne d'Arc
M. Richard PERRET	23 rue Pichon
Mme Anne Marie DILLER	8 rue St Nicolas
M. Gilbert KAUFFER	3 impasse des Vergers

Non Elus

Mme Huguette SIKORA	chemin du Longeau
Mme Catherine NICLOUX	7 rue St Nicolas
M. Jacques LUDMANN	route de Longeville
M. Georges KRAUS	11 rue St Vincent

Quartier BAS DU VILLAGE - SECTEUR EST

(Quartiers en Prille, Passerine, Prairie, voie de la Liberté, rues du Stade et de l'Etang)

Elus

Mme Roselyne ANDRE	2 rue en Prille
M. Thierry CORTINA	122 voie de la Liberté
M. Frédéric NAVROT	22 rue de la Passerine
M. Bernard DHIOS	5 rue de la Prairie

Non Elus

Mme Maria PEDINELLI	3 rue en Prille
M. Mathieu KAISER	91b voie de la Liberté
M. Bernard CHOLLOT	6 rue de la Passerine
Mme M-France BALAGNY	11 rue en Prille



Le budget primitif fixe les grandes orientations financières de l'année. Il persiste toujours de nombreuses inconnues. C'est pourquoi une correction est réalisée début novembre dans le budget supplémentaire.

La situation économique générale est grave. Toutes les données sont d'une grande instabilité. Le monde est en récession. Le chômage s'aggrave. Toute prévision de moyen ou long terme est difficile à faire. Ce budget a donc été plus difficile encore à mettre en place que d'autres.

Quelles sont les orientations budgétaires fondamentales de l'année 2009 ?

HAUSSE TRÈS MODÉRÉE DES TAUX COMMUNAUX.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux communal de la taxe d'habitation de 1% et celui de la taxe foncière de 2%. Cette augmentation est assez symbolique mais nous avons dû tenir compte de plusieurs facteurs extérieurs : la hausse des bases des valeurs locatives fixées par l'Etat, la hausse des taux du Département et la création d'une taxe additionnelle d'intercommunalité (CA2M).

Chacun d'eux contribuera à alourdir la fiscalité locale. Il a été nécessaire également de tenir compte des difficultés des ménages. La hausse des taux communaux, les seuls que nous maîtrisons, aura un impact de 3 €/an pour la taxe d'habitation sur les logements de valeur locative moyenne. Elle sera de 4 €/an sur la taxe foncière.

Toutefois les facteurs mentionnés plus haut contribueront à rendre cette hausse beaucoup plus marquée.

La future crèche alourdira les frais de fonctionnement. Il faudra bien que les recettes augmentent de façon équivalente. L'augmentation 2009 permettra que cette hausse soit plus progressive que si elle avait été différée.

HAUSSE DE L'ENDETTEMENT.

Sur le papier, notre endettement passera de 1 145 262 € à 1 758 262 €

Pourquoi « sur le papier » ? Parce qu'il est évident que nous ne réaliserons pas tous les emprunts prévus. Ce serait totalement insoutenable.

Ils seront réalisés sur trois exercices.

Cette somme de 1 758 000 € n'est pas en soi impensable car elle représente environ 620 €

par habitant. Or l'endettement moyen des communes de notre importance est de 600 €. Toutefois, la capacité d'autofinancement de notre commune est médiocre et inférieure à celle des autres communes de même que notre fond de roulement. De ce fait, un endettement équivalent à celui des autres est beaucoup plus difficile à supporter.

La crise a eu au moins le mérite de voir les taux chuter très fortement et ceci est une bouffée d'oxygène mais pour combien de temps ? Nul ne le sait.

QUELS SERONT LES INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS DE 2009 ET DES ANNÉES SUIVANTES ?

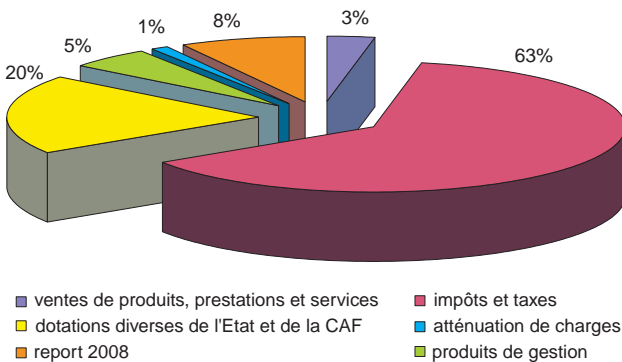
Parc de l'Archyre :	330 000 €
Véloroute :	266 000 €
Place de l'Europe :	133 000 €
Chemin du Longeau :	36 000 €
Rue de l'Abbé Roget :	340 900 €
Jardins familiaux :	70 000 €
Provisions pour achat de terrains :	36 900 €
Economies d'énergie :	20 000 €
Travaux sur bâtiments communaux :	87 600 €
Matériels divers :	17 800 €
Achat de véhicules :	43 500 €
Divers :	48 300 €
TOTAL :	1 430 000 €

Une telle somme ne peut être investie sur un an. Elle concerne en fait 3 ou 4 exercices : 2008 (car certains investissements prévus en 2008 ont été reportés en 2009 pour des raisons techniques), 2009, 2010 et peut-être 2011.

Les chiffres les plus significatifs du budget 2009

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SONT DE 1 676 000 €

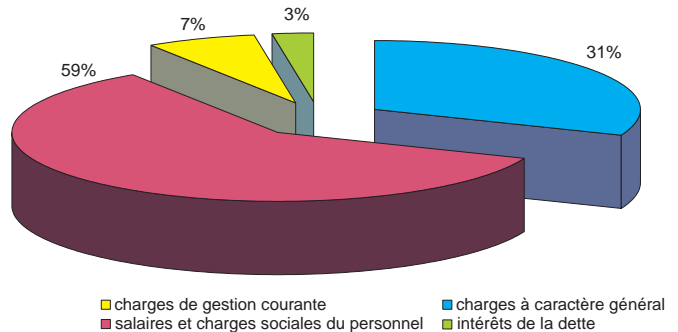
Ces recettes comprennent : (chiffres arrondis)
 51 300 € pour les ventes de produits, prestations et services.
 1 046 000 € pour les impôts et taxes.
 333 000 € de dotations diverses de l'Etat et de la CAF.
 87 000 € de produits de gestion (immeubles notamment).
 18 000 € d'atténuation de charges (participation de l'Etat aux frais des CAE).
 135 000 € de report 2008.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SONT DE 1 676 000 €

515 000 € de charges à caractère général. Il s'agit des frais de secrétariat, d'entretien de bâtiments, des transports scolaires, de l'éclairage public, de l'entretien des véhicules, du salage des chaussées, des animations estivales....
 984 000 € de salaires et charges sociales du personnel.
 110 000 € pour d'autres charges de gestion courante.
 43 400 € d'intérêts de la dette.

Aucun virement n'est possible à la section d'investissement.



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EST DE 1 563 000 € EN DÉPENSES ET EN RECETTES

Les recettes sont constituées :

- des remboursements de TVA et des TLE : 128 000 €
- des subventions du Conseil Général, de l'Etat, du Ministère de l'Intérieur : 572 000 €
- un emprunt de 746 000 €
- des produits de cession : 17 000 €
- dotations et fonds divers : 219 000 €

Les dépenses d'investissement seront consacrées :

- au remboursement de la dette pour 133 000 €
- aux différents postes d'investissements exposés plus haut : 1 430 000 €

EN CONCLUSION

Les trois exercices qui viennent seront difficiles. Nous espérons être aidés par une modération des coûts qui devrait être constatée lors des appels d'offres en raison de la crise actuelle. Nous avons assisté ces dernières années à un envol invraisemblable du coût des travaux en général, essentiellement des travaux publics. Ils devraient revenir à plus de sagesse. La réalisation d'une crèche est prévue pour dans deux ans. Il faudra faire l'impossible pour qu'elle ne soit pas différée.

Aides à la restauration des immeubles privés

Dès 2007, la commune a adhéré à la Fondation du Patrimoine. En janvier 2009, une convention a été signée entre le SIVT du Pays Messin auquel la commune appartient et cette Fondation.

Quel est l'objectif de cette convention ?

Le souci est de renforcer son soutien aux collectivités adhérentes au SIVT et aux privés dans la recherche de financements pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine local.

Comment cela fonctionnera ?

Pour faire simple, les demandes sont soumises à un "Interlocuteur-Référent" nommé par le SIVT du Pays Messin qui les centralisera et les transmettra à la Fondation du Patrimoine en Lorraine. L'instruction technique des dossiers précédera les commissions des labels. A la fin des travaux, qu'ils soient pour des particuliers ou des collectivités, une attestation de conformité des travaux sera effectuée au regard du projet initialement approuvé.

Les engagements des deux parties ?

① Le SIVT soutiendra pour les propriétaires privés l'action de la Fondation du Patrimoine permettant la restauration du patrimoine à travers le label de la Fondation.

Le SIVT soutiendra la Fondation du Patrimoine pour toutes les opérations de souscription ouvertes sur son territoire publiques faisant appel au mécénat populaire ou au mécénat d'entreprise.

Pour cela il conviendra de réunir les conditions suivantes :

- que la collecte ait réuni 5% du montant HT des travaux éligibles
- que le projet ait été validé en amont par le SIVT du Pays Messin
- que le projet ait été validé par l'ABF ou l'Architecte en Chef des Monuments Historiques

② La Fondation du Patrimoine s'engage :

- à verser aux propriétaires privés une subvention avec l'aide du Conseil Général d'un montant minimum 1%.
- à mentionner le soutien du SIVT du Pays Messin dans ses actes et documents de communication.
- à étudier avec chaque commune adhérente les dossiers de sauvegarde et de valorisation du patrimoine rural, ni inscrit, ni classé, de ces communes en vue notamment, de lancer des opérations de souscriptions publiques faisant appel au mécénat populaire et au mécénat d'entreprise ; chacune de ces opérations faisant par ailleurs, l'objet d'une convention particulière.

Déduisez en toute simplicité !

Avec le label de la Fondation du Patrimoine, et selon certaines conditions, vous pouvez déduire de votre revenu global imposable ou de vos revenus fonciers si l'immeuble ne produit pas de revenus, une partie du montant des travaux de restauration.

Pour plus de détails et de précisions, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la commune, ou du SIVT du Pays Messin.



SIVT du Pays Messin
Maison du Pays Messin
71c, rue de Pont-à-Mousson
57950 Montigny-lès-Metz
Tél. : 03 87 56 83 63



***Avec le label de la Fondation du Patrimoine,
préservons aujourd'hui l'avenir,
sauvegardons notre patrimoine.***

Jardins familiaux

Dans le cadre de notre volonté de préserver des espaces naturels et de requalifier les terrains en friche, 1ha 60 de terrains communaux, situés dans la zone des côteaux entre Scy et Lessy, vont être débroussaillés, amendés et remis en culture sous forme d'une quarantaine de jardins familiaux. Le bornage est terminé. Le respect de la période de nidification des oiseaux nous engage à ne commencer le débroussaillage et l'essouchage qu'à la fin de l'été. Grâce à la LPO (Ligue de protection des oiseaux), les arbres nécessaires à l'hébergement et l'alimentation des oiseaux seront conservés.

L'aménagement prévoit une quarantaine de parcelles constituées de modules de 2,5 ares équipées d'un abri de jardin mais aussi une place arborée et des cheminements piétonniers pour l'agrément de tous.



Ce projet a été élaboré en collaboration étroite avec l'AAPPAN, qui fédère de nombreuses associations de protection du Saint Quentin. L'association des Jardiniers de France sera aussi partie prenante dans la gestion des jardins.

La première phase des travaux prévoit de mettre à disposition, sous forme de location, une vingtaine de parcelles dès le printemps 2010.

Les amateurs sont invités à se faire connaître à la Mairie :

par tél. : 03 87 60 07 14

par mail : mairie@mairie-scy-chazelles.fr

par courrier : Mairie, 1 place de l'Esplanade - 57160 Scy-Chazelles



** les plans sont consultables sur le site de la commune*

Photos ci-contre :

1- Décharge municipale.

2- Le service technique débroussaillage.

3- Recherche des limites des terrains communaux.



MERCREDIS EDUCATIFS

Les enfants des mercredis éducatifs ont eu la chance de voyager dans le monde des oiseaux.

Le 4 mars, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) d'Augny est venue nous rendre visite afin de nous expliquer la vie des oiseaux, chants, nourriture, reproduction et pourquoi il faut les protéger, etc... tout ceci photos à l'appui. Pour terminer, confection de nichoirs en bois sous la surveillance des adultes. Nos enfants ont pu manipuler perceuse, scie sauteuse, visseuse, marteaux.

Ces nichoirs seront déposés dans différents endroits de la commune pour accueillir les oiseaux et permettre à nos enfants d'observer discrètement leurs nouveaux petits amis à plumes.

PAS DE PRINTEMPS SANS HIRONDELLES



Pour lutter contre la disparition alarmante des hirondelles, nous avons diffusé en mars une enquête nous permettant de faire un état des lieux. La LPO a installé des nichoirs pour hirondelles rustiques, hirondelles des fenêtres et martinets dans la cour de l'école Sous-les-Vignes et au presbytère. Les habitants volontaires pour la pose de nids sur leur façade ont été recensés. A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore les résultats de ce recensement.

Par ailleurs les 15 nichoirs fabriqués par les enfants dans le cadre des activités périscolaires ont été posés dans la cour des écoles et en des endroits propices de la commune.



« LES AILES DE LA NUIT » À SCY-CHAZELLES

Comment vivent la hulotte, la dame blanche des clochers, le majestueux grand duc, la petite chevêche? Comment les reconnaître et surtout les protéger, puisqu'on sait que ces espèces, indispensables à l'équilibre naturel, sont en déclin? C'est à ces questions, posées par un public nombreux, qu'ont répondu les représentants de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) invités par la Municipalité de Scy-Chazelles. Le très beau film de Robert Luqués : « *les ailes de la nuit* », une exposition de livres sur les oiseaux, de nichoirs et d'objets liés aux rapaces ont illustré la soirée du 16 janvier 2009. Affaire à suivre...



Nous avons le plaisir de vous annoncer que les *Petites chouettes de montagne* ont désormais un site Internet et un bulletin d'information qui leur sont entièrement consacrés. Le site est consultable à cette adresse : <http://chevechette-tengmalm.lpo.fr/>

Pour consulter la LPO ou rejoindre ses rangs :
tél. 06 73 26 73 31 ou moselle@lpo.fr



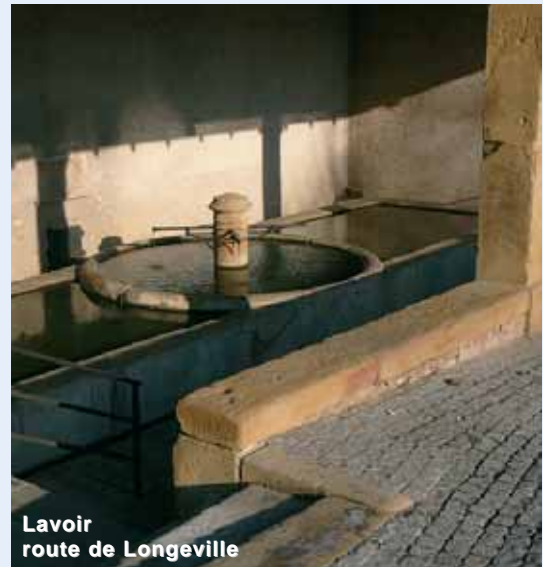
Histoire d'eau (2)

Sources, lavoirs, réservoirs, plans d'eau, aqueducs, l'eau est omniprésente à Scy-Chazelles. Les villages anciens se sont implantés aux points de résurgences des eaux, infiltrées dans les formations calcaires du Saint Quentin, arrêtées par les couches marneuses imperméables. Cette géologie particulière explique les sources nombreuses, captées pour la plupart sous la forme de fontaines, de réservoirs et de lavoirs, aujourd'hui ornementaux.

Trois aqueducs, pas moins, sont présents sur la commune : **l'aqueduc Vandernoot**, qui capte les eaux de Gorze pour les conduire à Metz. Son tracé se signale par des petits édifices en pierre de taille (rue de la Cheneau, chemin de l'Archyre). **L'aqueduc romain** qui conduisait les eaux de Châtel-Saint-Germain aux thermes de Sainte Croix, à Metz, via le Longeau (longa aqua en latin) et **une troisième conduite** en provenance de Lessy dont témoignent aussi des petits édifices de pierre et des tuyaux de fonte.

Les anciennes gravières sont devenues des **étangs de pêche** : l'étang de Scy, l'étang des Jésuites, et l'étang du Port Robert Schuman, relié à la Moselle.

Enfin **la Moselle**, dont la gestion est assurée par les services de la navigation, est un atout majeur de notre paysage.



Le 16 mars dernier a eu lieu le **Forum mondial de l'eau** : la population mondiale croît de 80 millions de personnes par an ; chaque année les besoins en eau augmentent de 64 milliards de mètres cubes ; la production d'1kg de blé nécessite près de 2000 litres d'eau, la production d'1kg de viande jusqu'à 20000 litres. Près de 80% de la consommation sont utilisés pour l'agriculture. 340 millions d'Africains sont privés actuellement d'eau potable ce qui génère de graves épidémies. Les écosystèmes sont menacés : le Colorado, le Nil, le fleuve Jaune n'atteignent plus la mer. Les périodes de sécheresse se multiplient. Au Moyen-Orient, des conflits liés à l'accès à l'eau se préparent.

L'eau, dont la raréfaction menace, devrait être considérée comme un bien commun de l'humanité.

RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE DU 4 MARS 2009

Comme promis, nous vous avons invités à participer à notre première réunion publique annuelle d'information.

Une centaine de sigéo-castellois se sont sentis intéressés et concernés. Après une très brève introduction de Monsieur le Maire, tous les adjoints ont successivement présenté leur action 2008 et les projets 2009 pendant environ 45 minutes, projections à l'appui.

M^{me} Régine Palucci, adjointe chargée du développement durable, a tout d'abord évoqué rapidement l'action de la CA2M dans le domaine de l'environnement avec le Saint Quentin, les Transports en Commun en Site Propre (TCSP), le bilan énergétique et le problème des déchets, notamment les composteurs.

Elle a ensuite évoqué la refonte du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) durant le deuxième semestre 2008 et la valorisation des espaces naturels avec les études faites en vue de la création des jardins familiaux, avec les conseils de l'AAPPAN et de son président M. Alain Malhomme. Enfin elle a fait part de l'action menée en coordination avec la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) et de l'extension de nos réserves foncières.

Des démarches ont été entreprises avec l'UEM en vue d'une réduction de la consommation en éclairage public et avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour un bilan énergétique des bâtiments communaux.

M. Jean Brablé, conseiller délégué à l'urbanisme, a fait le point sur notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a été transmis aux services publics et qui fera l'objet d'une enquête publique en septembre.

M. Frédéric Navrot, adjoint chargé des travaux, a expliqué que l'année 2008 avait été une année de transition et qu'elle avait été consacrée à l'approfondissement de certains dossiers, notamment celui du parc de l'Archyre dont l'appel d'offre a été infructueux en novembre. Pour 2009, le parc de l'Archyre sera

enfin réalisé de même que le réaménagement de la place de l'Europe et ultérieurement le reprofilage de la rue de l'Abbé Roget. Enfin la véloroute sera réalisée.

Les fenêtres de la maternelle Arc en Ciel seront remplacées pour économiser l'énergie.

Les projets de crèche et de maison de retraite seront approfondis.

M^{me} Danièle Mahieu, adjointe chargée des affaires sociales et culturelles, rappelle l'action du Centre communal d'action sociale (CCAS) (aides personnalisées, recensements canicule, grand froid, cadeau de Noël des seniors).

Elle fait le point sur les études relatives à la crèche, l'enquête de besoins, nos rencontres avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et la recherche d'un lieu d'implantation.

En ce qui concerne la maison de retraite, nous chercherons à être inscrits dans le schéma départemental 2009 du Conseil Général.

Du point de vue culturel, un concert d'orgue de Rebecca Rollet, le Festival Musiques sur les Côtes, la route des orgues, et le concert du Nouvel An ont été les points forts de l'année 2008.

M^{me} Charlotte Gaugin, adjointe chargée de l'animation et du périscolaire, évoque la poursuite des centres de loisirs et des animations estivales, le spectacle de fin d'année des écoles, Lire en Fête, la boom des ados.

Continuité en 2009 mais avec des manifestations supplémentaires en rapport avec le bicentenaire de Scy-Chazelles et notamment un grand concert de l'orchestre militaire de la région Terre Nord Est, sans oublier les feux de la Saint Jean. Une mini-boom pour les plus jeunes sera organisée un mercredi après-midi.

Le soutien aux associations se poursuivra. Constitution d'une nouvelle association : Natur' & Cie.

M^{me} Christine Antoine, conseillère déléguée aux affaires scolaires, précise que les effectifs sont en hausse. Une classe Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficultés

(RASED) sera implantée à Scy-Chazelles pour la prochaine rentrée. Pour les animations scolaires : kermesse école Arc en Ciel, olympiades école Bernard Rabas, Saint Nicolas.

Les enfants participeront au bicentenaire et à la mise en place de nichoirs avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

M. Bernard Dhios, adjoint chargé de la communication et du tourisme, rappelle les remaniements du site internet communal pour un accès plus facile au forum. Par ailleurs le coût des Echos de Scy-Chazelles a pu être très sensiblement diminué sans en altérer la qualité, au contraire.

Les conseils de quartier ont été mis en place et ils ont fait l'objet d'une large information dans les Echos et sur le site.

Enfin la première réunion publique annuelle a bien été organisée puisque tous les sigéo-castellois qui l'ont désiré la vivaient en direct.

En 2009, un travail sera réalisé pour mieux présenter le patrimoine de Scy-Chazelles et faciliter sa visite. Le site internet sera encore retouché.

Après 45 minutes d'exposés, nous avons donné la parole au public durant 1h15.

Les principaux sujets évoqués ont été : les déjections canines, les dégâts occasionnés par les sangliers, la protection contre les crues, le stationnement rue de l'Etang, le musée Robert Schuman, la vitesse des véhicules, une demande d'informations sur les conseils de quartier, le problème de dépôts de ferrailles et autres matériaux sur un terrain privé, le marquage de noms de rue ainsi qu'une meilleure signalétique au Baoëton, les inscriptions au périscolaire, l'invasion des coccinelles japonaises, les composteurs, etc.

Une banque et ses services

Comme nous l'avions déjà évoqué dans nos précédents numéros, nous nous proposons de présenter une institution locale, un commerce ou une entreprise.

Il ne s'agit nullement d'une publicité déguisée mais l'intention est de faire connaître à nos concitoyens l'existence et la multiplicité des activités sociales et économiques présentes dans notre espace communal.

L'AGENCE CREDIT AGRICOLE DE SCY-CHAZELLES

Aujourd'hui nous parlerons du Crédit Agricole.

Certes, ce n'est pas une entreprise nouvellement installée à Scy-Chazelles. Tout le monde ici connaît la banque qui est en place depuis décembre 1990. Extension à partir de décembre 1997, 1 an de "mobile-banque" et réouverture de l'agence en janvier 2008 au 60 Voie de la Liberté dans le bâtiment du centre commercial. C'est un emplacement qui présente de nombreuses commodités grâce au vaste parking qui lui fait face.

Nous avons rencontré l'équipe qui gère l'établissement et qui nous a reçus avec beaucoup de courtoisie.

Elle comprend 5 membres, à savoir, M. Yannick Larisch, directeur de l'agence, Guiseppa Di Giorgio, animateur, conseiller financier, M^{me} Brigitte Florange, conseillère financière spécialisée dans les collectes (c'est ainsi que dans la banque on nomme l'épargne), André Jacquin, conseiller financier, spécialiste du crédit et enfin M^{me} Brigitte Moro, conseillère de clientèle.

Monsieur le directeur nous déclare : notre agence s'est donnée pour mission d'assurer un service de proximité. C'est-à-dire que, outre les opérations de base de toute banque, nous sommes à la disposition du public pour tout conseil concernant les opérations financières - crédit, accompagnement de tous projets des clients, placements, acquisitions de biens immobiliers, automobiles ou autres, bilan épargne, préparation des études des enfants, préparations de retraites etc.

Nous sommes également assureurs I.A.R.D. : bateaux, santé, décès, prévoyance ainsi que les protections juridiques. Nous sommes à même d'accompagner toutes ces opérations du début jusqu'à la fin. Telle est notre vocation et le but que nous poursuivons. Près d'un tiers de nos clients ne sont pas de la commune et même nous avons des clients lointains résidant jusqu'à Paris et même, tenez-vous bien, jusqu'au Canada.

En conclusion, le directeur nous fait savoir que son établissement entend participer à la vie culturelle et sociale de la commune.



A SCY CHAZELLES, LE DEVELOPPEMENT DURABLE A UN PRE-NOM : MIREILLE !



Scy-Chazelles a la chance de bénéficier d'un service de minibus qui effectue une navette permettant la correspondance avec les bus réguliers (TCRM). Ce minibus jaune, bien connu des habitants de Scy "Haut", est conduit la plupart du temps par Mireille. Excellente conductrice vu les difficultés de circulation, ruelles étroites, camions de travaux, stationnements irresponsables parfois, Mireille est surtout connue des usagers pour son accueil chaleureux, sa bonne humeur inébranlable, une conscience professionnelle à toute épreuve, un sens du service public, et aussi... sa passion pour la lecture.

L'avez-vous vue, par tous les temps, qu'il neige, vente, pluie, sous le soleil brûlant de juillet, ne pouvant s'éloigner de son véhicule, assise l'hiver à sa place de conductrice, l'été sur la marche d'accès du minibus, elle lit. De tout, des romans, des carnets de voyages, des chroniques... Mais même plongée dans sa lecture, elle vous salue d'un geste amical si, par obligation bien sûr, vous utilisez, et avec une pointe de culpabilité, votre véhicule personnel.

Alors, vous qui prônez le développement durable, le "Grenelle de l'Environnement", abandonnez donc vos véhicules, petits mais aussi gros, puissants, bruyants, gros consommateurs d'énergie, et utilisez ses services, ne serait-ce que pour aller au centre ville! Et faites ainsi connaissance avec Mireille !



ISABELLE HASSLER, LA NOUVELLE POLICIÈRE MUNICIPALE

Elle est jeune, elle est sympathique. Originnaire de Hayange, elle a quitté la Savoie où elle était en poste pour venir chez nous à Scy-Chazelles remplir sa mission : assurer le bon ordre, la sécurité, la tranquillité publique.

Vous l'avez compris, il s'agit de M^{me} Isabelle Hassler, notre nouvelle policière municipale entrée en fonction le 5 janvier 2009 en remplacement de M. Danois qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Il ne faut pas se fier aux apparences, notre policière, jeune et jolie, ce qui ne gêne rien, entend se faire respecter et faire respecter la loi. Ses priorités : les sorties d'écoles, le problème des déjections canines, la circulation des véhicules (particulièrement au Baoëton) et surtout veiller au respect des arrêtés de M. le Maire.

Souhaitons la bienvenue à notre aimable représentante de la loi et souhaitons lui une pleine réussite dans sa mission qui, rappelons le, est d'assurer la sécurité et la tranquillité publiques.



La bibliothèque



LE SAVEZ-VOUS ?

La bibliothèque est ouverte à tous gratuitement pour un agréable moment de détente.

Que vous soyez inscrit ou non à la bibliothèque, venez y faire une halte aussi souvent que vous le souhaitez.

Installez-vous dans l'un de ses confortables fauteuils et prenez le temps de feuilleter ou lire l'une des très nombreuses revues auxquelles la bibliothèque est abonnée (29 abonnements en cours) de consulter de beaux ouvrages d'art, de voyage et tout, absolument tout ce qui vous tombera sous la main.



Les nouveautés adultes 2008 sont consultables sur le site de la commune : <http://www.mairie-scy-chazelles.fr>

Il n'est pas besoin d'être inscrit pour lire, regarder, consulter l'un des 11000 ouvrages présents, autant de temps et de fois qu'il vous plaira.

Votre bibliothèque est un lieu ouvert **enrichi chaque année par environ 600 nouveautés** et par lequel transitent 1500 documents récents ou neufs prêtés par la BDP.

Et si vous trouvez le temps trop court et que vous souhaitez continuer votre lecture chez vous, vous pourrez adhérer à la bibliothèque pour un droit d'inscription à peine plus élevé que le prix d'une revue. Sous condition de ce droit d'inscription, l'emprunt de tous les documents est GRATUIT durant toute une année.

Jusqu'à 4 ouvrages par emprunt, à renouveler aussi souvent que nécessaire, l'abus de lecture n'est pas dangereux pour la santé.



LE COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Revenons sur l'un de nos derniers coups de cœur No et moi de Delphine de Vigan car il vient d'être récompensé par le Prix Solidarité 2009, un prix littéraire discret qui récompense un roman français qui met en avant la solidarité, la dignité, la générosité, la tolérance et le respect de la personne humaine. Des valeurs que l'on retrouve dans ce roman touchant. Délaissée par sa mère, incomprise par son père, Lou, 13 ans, est une élève brillante et isolée. Un jour elle propose de faire un exposé sur les sans-abri et d'interviewer No, une jeune femme SDF. Mais tenter de la connaître ne lui suffit pas. Elle décide de l'aider à s'en sortir.

LIRE... ÉLIRE EN MOSELLE ! 2009

Placé sous le signe du plaisir de lire et de la créativité, le concours lire... élire en Moselle ! créé en 2008 vise à encourager la lecture, soutenir et développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics dans les écoles et collèges du département ainsi que dans les bibliothèques du réseau départemental de lecture publique.

2009 voit la première participation de la bibliothèque de Scy-Chazelles à ce concours. Nathalie, notre bibliothécaire a su convaincre M. Usala, professeur en CP et ses élèves de participer à ce concours lors de l'atelier lecture qu'elle anime chaque semaine pour les classes élémentaires. Dans un premier temps les enfants ont lu, commenté et analysé avec elle les 5 livres de la sélection réservée aux 5/7 ans mise à disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt. A partir de là, leur sens critique a été en éveil. Mais c'est une critique d'un genre particulier qui les attendait. En effet, pour les plus petits, pas question de produire des écrits mais simplement, librement, de réaliser une création graphique pour exprimer ce qu'ils ont perçu de l'album et rendre l'univers de l'ouvrage qui les a le plus séduits. Crayons de couleur, graines, coton, épices (eh oui ! les épices ont de si jolies couleurs), tout était bon pour de jolies créations.



Celles-ci seront envoyées au jury avant le 21 avril. **BONNE CHANCE A TOUS ! Résultats mi-mai !**

INSOLIVRES 2009

La bibliothèque aura le plaisir de vous présenter lors des Insolivres, le Théâtre du Petit Pois dans :

Cyrano de poche d'après Edmond Rostang
Vendredi 5 juin 2009 à 20h30

Théâtre d'objets pour une comédienne, un coffre et des sculptures.

Mise en scène : Claudia Calvier-Primus
Interprétation : Cathy Rhor

De ce vieux coffre, transmis de génération en génération dans sa famille, la comédienne-conteuse sortira les âmes des personnages principaux de l'histoire de Cyrano de Bergerac...

Spectacle tout public à partir de 7 ans.

Dans quel lieu ? Dans quel décor ? C'est une petite surprise que nous vous ferons mais pour laquelle il est indispensable de réserver, le nombre de places étant limité.

Réservation obligatoire :
contacter la bibliothèque au 03 87 60 35 52 ou par mail bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr
Entrée : 2€

Gratuit pour les jeunes jusqu'à 16 ans.

ATELIER-THEATRE

Bibliothèque et PÉRISCOLAIRE continuent à collaborer cette saison encore, pour mener à son terme le difficile projet qu'est toujours la production d'une pièce de théâtre.

Mais nos apprentis comédiens, lorsque les beaux jours arriveront seront tout à fait prêts. Ils travaillent actuellement énormément pour apprendre à s'exprimer fort et clairement, à ar-ti-cu-ler sans perdre pour autant aucune des subtilités de leur texte ni même les nuances dans l'expression des sentiments.

Leur travail est toujours impressionnant et ils méritent que vous veniez nombreux les applaudir dans :

Le retour de la peste de Jean de la Fontaine
Jeudi 18 juin 2009 à 20h30

A l'Espace Liberté
Spectacle ouvert à tous - gratuit.

Sécurité routière

ALCOOL AU VOLANT

1^{er} facteur de mortalité, arrêtons ça.

Il est insupportable de mettre sa vie et celle des autres en péril par des comportements irresponsables qui brisent des vies et des familles. Nous pouvons tous arrêter ça. Le fléau alcool au volant n'est pas une fatalité.

La désignation du SAM le capitaine de soirée, le conducteur sobre qui ne boit pas et s'engage à raccompagner son entourage en sécurité, et, en cas de consommation d'alcool par les conducteurs, le recours systématique à l'auto contrôle d'alcoolémie avec un éthylotest avant de reprendre la route, sont les automatismes à acquérir pour lutter contre des drames parfaitement évitables.



Les jeunes et l'alcool

La route est la première cause de mortalité chez les jeunes de 15-24 ans. Chaque semaine, **23 jeunes de 15 à 24 ans** perdent la vie sur les routes. Ces jeunes représentent 12,6% de la population mais 25,6% des personnes tuées. 41% des décès chez les garçons de 15-19 ans sont liés aux accidents de la route.

Les risques de décès la nuit (59%) et le week-end (43%) sont par ailleurs plus importants que pour l'ensemble de la population (respectivement 44% et 32%).

Plusieurs facteurs sont en cause et en particulier l'alcool.

En effet, chez les jeunes, alcool et fête sont indissociables. **78%**

des jeunes reconnaissent boire occasionnellement. Ils boivent le week-end et entre amis.

Pour éviter cela, dès lors que se dessine l'éventualité d'une fête, dès lors que s'engagent des invitations à y participer, dès lors que chacun envisage de s'y rendre, il y a une seule question à poser impérativement : **qui est SAM ?**

Il s'agit de bien positionner SAM dans la préparation de la sortie, **dans l'avant fête et non pas au cœur de la fête.**



« ZONE DE RENCONTRE »

Le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 a permis de créer de nouveaux espaces de circulation urbaine apaisée, baptisés « zones de rencontre ».

Située en agglomération, cette nouvelle zone de circulation particulière prévoit une **cohabitation apaisée entre les piétons et les véhicules** (automobiles, vélos ...) **dans un même espace.**

Dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules à l'exception du tramway. Tous les véhicules peuvent y circuler mais sans excéder la vitesse de **20 km/h**. Toutes les

chaussées, sauf exception, sont à double sens pour les cyclistes. Bien évidemment toute la réglementation classique s'applique à la zone de rencontre que ce soit la législation pour les personnes à mobilité réduite ou la signalisation.

Cette nouvelle notion permet de qualifier réglementairement des espaces aménagés avec le souci de mixité des usagers tout en privilégiant la protection du piéton.

La zone de rencontre pourra être envisagée dans les secteurs où il est impossible de s'affranchir totalement du trafic motorisé. Ce concept avec quelques variantes existe déjà sous cette dénomination en Belgique et en Suisse.

Metz est la 1^{ère} ville française à expérimenter les zones de rencontre et ce depuis le 19 janvier 2009 sur plusieurs places de la ville.

BOURSE AUX JOUETS

le 5 décembre

Organisée par l'association Aides et Loisirs, la bourse aux jouets est principalement ouverte aux enfants de Scy-Chazelles qui souhaitent vendre leurs jouets usagés.

Emplacement gratuit. 30 exposants max. Les places sont convoitées et les premiers arrivés sont prioritaires bien sûr !



SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Offert par la municipalité.

« Roue Libre Compagnie » a offert un spectacle grandiose clown, jongleur, chanteuse, magicien, etc... à nos enfants qui ont été captivés par la drôlerie des personnages et qui ont pu participer au spectacle en tant qu'artistes.



BOOM ADOS

Et voilà, l'année 2008, s'est terminée pour les ados avec leur boom habituelle. Le DJ n'a plus de secret pour eux, il les entraîne toujours aussi passionnément sur la piste avec ses derniers tubes. Ils sont responsables de leurs 2 amis (amies) qui les accompagnent. La municipalité leur offre la boisson et c'est à chacun de venir avec son gâteau salé ou sucré selon leur bon vouloir. Ils s'y retrouvent toujours avec un grand plaisir et rendez vous est déjà pris pour la prochaine.

CONCERT DU NOUVEL AN

Un succès ! Ambiance chaude, chaleureuse et beaucoup de monde. Le concert a été suivi des vœux de M. le Maire.

Pierre Descles a présenté l'orchestre « d'Harmonie de Bouzonville » (180 mélomanes de tous âges).



RETRAITES BIEN MERITEES

M^{me} Linckenhely se sera occupée durant 21 ans et avec soin de l'entretien de l'école Bernard Rabas. Jean Pierre Danois notre policier municipal qui, depuis 26 ans, sillonnait les rues de notre commune en moto puis en voiture. Sa gentillesse, sa disponibilité et sa conscience professionnelle étaient très appréciées par les sigéo-castellois et en particulier par les écoliers qu'il côtoyait lorsqu'il régulait la circulation au droit des écoles, n'hésitant pas, si nécessaire, à gronder soit les écoliers, soit les automobilistes quelque peu pressés... La municipalité pour fêter ce double départ a tenu à leur offrir, ainsi qu'à leurs familles et amis le verre de l'amitié.



THÉÂTRE

« ELLE C'ÉTAIT LUI »

A notre satisfaction, le 7 février, la salle fut remplie... de rire également... « LES INTENTYNETS » se proposent de revenir, enthousiasmés par l'accueil chaleureux du public. Nous les retrouverons avec plaisir en fin d'année toujours à l'invitation de l'association Les Amitiés Sigéo-Castelloises.

C'était hier suite...

CONFÉRENCE DE M. BOURGEOIS

Dimanche 15 février
Véritable passionné de musique, M. Bourgeois nous a fait partager ses connaissances sur Émile WALDTEUFEL, le Johann Strauss français.



CLSH FEVRIER

45 enfants ont participé aux « Aventures de Tintin et Compagnie ». Résolution de différentes énigmes (*recherche du Trésor de Rackham Le Rouge par ex.*) qui se présentaient à eux. Réalisation de bijoux, de cookies, de parapluies...



BOURSE PUERICULTURE, BOURSE ADULTES

Organisées par l'association Aides et Loisirs. Les 1 et 8 mars. Plus de 20 exposants.



RÉUNION JARDINAGE avec

Les Amitiés Sigéo-Castelloises et Jardiniers de France



CARNAVAL

écoles
Sous les Vignes,
Arc-en-Ciel et
Bernard Rabas



LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE, UNE CÉRÉMONIE CONVIVIALE...

Après avoir souhaité à tous une année féconde, du bonheur et la santé et avoir évoqué le contexte économique morose actuel, porteur d'un avenir plus qu'incertain, Jacques Straub a remercié le personnel technique et administratif, le personnel du périscolaire, M^{me} Muller, la directrice des services, M. Pierret, responsable des services techniques, les bénévoles de la bibliothèque. Il a félicité et souhaité la bienvenue dans son nouveau poste à M^{me} Brunella, directrice de l'école Rabas depuis la rentrée 2008 et salué M^{me} Linckenhely et M. Danois, tous deux à la retraite depuis le 31 décembre dernier ainsi qu'Isabelle Hassler, remplaçante de Jean Pierre Danois.

Après avoir décrit l'année 2008 plutôt décevante quant aux reports de certaines réalisations, Jacques Straub s'est réjoui des efforts fructueux concernant une meilleure communication (conseils de quartiers, rénovation du site internet). Sauf difficultés imprévues, sont annoncés pour 2009 le réaménagement de la place de l'Europe, l'inauguration du musée Robert Schuman par le C.G., la véloroute Charles le Téméraire.

Enfin dans le domaine du développement durable et de l'environnement, la mise en place des jardins familiaux est en cours. Les économies d'énergie dans de nombreux domaines, bâtiments communaux, écoles, éclairage public, etc, sont à l'étude.

Une déception remarquée et signalée par Jacques Straub, l'absence des jeunes sigéo-castellois ayant eu 18 ans en 2008 qui étaient invités nominativement.

Enfin étaient présents également les habitants installés depuis peu à Scy-Chazelles, les présidents des différentes associations, les lauréats du concours de fleurissement du village ainsi que Mgr Jean Marie Stock, curé de la commune.

C'est autour du verre de l'amitié que s'est poursuivie la soirée.



CET EMPOISONNEUR DE « DIEFFENBACHIA »



Il s'appelait **Herr Dieffenbach** et il était jardinier. Mais excusez du peu, il ne taillait pas les buis de n'importe quel jardin. C'est dans les jardins du château de Schönbrunn, à Vienne, que cet excellent autrichien exerçait son art. Il y mit autant de talent que d'inspiration, puisqu'il réussit à trouver le moyen de cultiver sous nos climats une plante de l'Amérique tropicale qui est devenue un des ornements les plus populaires de nos intérieurs, le Dieffenbachia.

Cette plante a besoin d'un rempotage annuel ou bisannuel et d'un apport d'engrais liquide tous les trois mois.

Après avoir soigné votre dieffenbachia, prenez bien soin de vous laver les mains. Cette plante, qui peut atteindre jusqu'à 2m de haut est **vénéneuse**.

Si après l'avoir touchée, soignée, vos lèvres et votre gorge enflent légèrement, ne cherchez pas plus loin : vous êtes victime du poison que la sève du dieffenbachia véhicule à travers ses tiges et ses feuilles et qu'il est dangereux de porter à sa bouche.

Pas de panique, toutefois, le poison du dieffenbachia n'a jamais tué personne.

Ayant appris à vous protéger de lui, sachez que vous devez le protéger, lui, du froid.

LE POTAGER, C'EST PARTI !

Lancez-vous dans le potager. Les haricots nains, c'est maintenant qu'il faut les semer, car la terre est bien réchauffée.

Vous n'êtes pas pressé, vous avez jusqu'au mois de juillet pour les semer. Choisissez-leur une place au soleil. Ouvrez des lignes de 2 cm de profondeur, espacées chacune de 40 cm. Dans le sillon, déposez une graine tous les 10 cm ou en poquet de 5 à 6 graines tous les 40 cm. Recouvrez légèrement de terre et arrosez.

Attendez la fin du mois de mai pour installer vos plants de tomates.

Plantez les tuteurs tous les 50 cm ; creusez un trou à leur pied, déposez une poignée de feuilles d'ortie dans le fond et aussi du compost (ils apporteront tous deux un petit coup de fouet à vos pieds de tomates). Inclinez le plant de manière à enterrer 10 cm de tige (vous multipliez les racines de cette manière).

Paillez pour limiter les pertes d'eau avec du gazon séché, de la paille...

Une règle essentielle : Ne plantez pas ensemble des plantes qui ont besoin de soleil et des plantes plus grandes qui leur feraient de l'ombre, ni des plantes qui ont des besoins en eau différents.

La recette de Charlotte

À FAIRE PAR DES ENFANTS POUR DES PETITS SUJETS DE PÂQUES

50 g de beurre
75 g de sucre
1 sachet de sucre vanillé
2 œufs
100 g de farine
1 c. à café de levure
1 1/2 c. à soupe de Nutella
1 à 2 c. à soupe de lait

Battez beurre + sucre + sucre vanillé + les œufs jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Mélangez farine + levure, et incorporez-les.

Ajoutez Nutella + lait. Graissez les moules de Pâques et saupoudrez de chapelure. Versez-y la pâte et faites cuire à 180° pendant 20 mn.





DEJECTIONS CANINES - RAPPEL

ATTENTION au non respect des règles de propreté, la période préventive est terminée.

Face à un incivisme permanent, la Police municipale sera habilitée à **VERBALISER** tout contrevenant.

Rappel : des rouleaux de sacs gratuits sont disponibles en mairie, à la bibliothèque ainsi qu'aux services techniques rue de l'Etang. Qu'on se le dise...

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER

L'association France Alzheimer Val de Metz, organise à Woippy des animations pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer accompagnés de leurs aidants.

Il s'agit d'ateliers mémoire au travers de jeux adaptés et d'ateliers d'art thérapie pour favoriser l'expression par la peinture.

Contacts : 30 route de Thionville - Parc des Varimonts - 57140 Woippy
Tél./Fax 03 87 50 46 40 - favaldemetz@orange.fr

TELEASSISTANCE POUR PERSONNE SEULE OU AGEÉ

Avec la téléassistance *Sérénitude*, ne soyez plus jamais seul(e), sécurisez votre maintien à domicile, bénéficiez d'une véritable écoute par des professionnels qualifiés, n'hésitez pas à « biper » où que vous soyez dans votre logement, en cas de chute, de malaise ou pour faire face à une solitude pesante.

Pour plus d'informations, contactez :

Sérénitude - tél. 06 74 97 00 98 ou 03 83 47 01 79

www.serenitude-asso.com - Email : contact@serenitude-asso.com



OBJETS RADIOACTIFS A USAGE FAMILIAL

Placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de la recherche et de l'environnement, l'Andra (*Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs*) a en charge la collecte, le transport et la gestion des objets radioactifs détenus notamment par les particuliers et les établissements d'enseignement. Les objets radioactifs à usage familial sont très variés. Ils sont souvent anciens et l'on en trouve encore dans des collections, des brocantes ou des greniers. Leur dangerosité est plus ou moins importante : elle dépend du type d'objet (*les Objets au Radium à Usage Médical étant les plus dangereux*) et de leur état.

Dans tous les cas, il faut les faire enlever en faisant appel à l'**Andra**

Parc de la Croix Blanche - 1/7 rue Jean Monnet

92298 CHATENAY-MALABRY Cedex - tél. 01 46 11 80 00

www.andra.fr - email : webcom@andra.fr

CARNET

DECES

Eugène Ernest COLSON -
16/12/08

Marie Elisabeth WEBER -
19/12/08

Joséphine Marie Marthe PRELL
veuve ANTOINE - 20/11/08

François PICHON - 23/12/08

Marie Louise NAMIN veuve
PEROTIN - 25/12/08

Rose GUIRALDO épouse SACCHI
- 31/01/09

Simone Lucienne LAMONGE
veuve DURM - 26/03/09

MARIAGES

Thierry CHARLES et Ghislaine
RIZZON - 21/03/09

NAISSANCES

Emma ABIREZ - 27/11/08

Carmen ANTHONY - 7/12/08

Ainhoa LESCA - 12/12/08

Tom GEILERT - 20/01/09

Lilou SOUDANI - 4/02/09

Antoine SANTERRE - 27/02/09

Téha CORTE - 8/03/09

Maelle BONTE - 13/03/09

MAIRIE

1 place de l'Esplanade - 57160 SCY-CHAZELLES

Tél. 03 87 60 07 14 - Fax 03 87 60 18 33

mairie@mairie-scy-chazelles.fr

www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de
13h30 à 17h - Mercredi et samedi de 10h à 12h



Adresses utiles

EN CAS D'URGENCE

Samu

15 ou 03 87 62 27 11

Pompiers

18

Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson

57950 Montigny-les-Metz

03 87 66 36 44

Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17

Police municipale

M^{lle} I. Hassler

06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

en cas de non réponse,
appeler le 15

Centre anti-poison

Nancy - 03 83 32 36 36

Usine d'Electricité de Metz

03 87 34 44 44

Distribution eau potable

VEOLIA 0 810 463 463

SAUR 0 811 747 078

Gaz de France

◆ Accueil clientèle :

22, rue du Coëtlosquet - Metz
de 9h à 13h et de 14h à 18h30

◆ Dépannage

0 810 43 30 57

Assistante sociale

Centre médico-social

2, pl Hennocque

Longeville-les-Metz

03 87 30 05 79

Médecins

◆ Dr J. Keuffer / Dr C. Véronèse

03 87 60 56 08

9, rue de Verdun

Moulins-les-Metz

◆ Dr A. Iser

03 87 60 34 96

18, rue de Metz

Moulins-les-Metz

Cabinet médical

Docteurs A. Mabile 03 87 30 13 40

et F. Piccin 03 87 32 50 22

15, rue du Gal de Gaulle

Longeville-les-Metz

Pharmacies

◆ Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du G^{al} de Gaulle

Longeville-les-Metz

◆ Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11, rue de Metz

Moulins Centre

Sages-Femmes

◆ M^{me} Christine Huber

50, bd Saint Symphorien

Longeville-les-Metz

◆ M^{me} Laurence Oster-Adrian

80, rue du G^{al} de Gaulle

Longeville-les-Metz

Infirmières

◆ M^{me} S. Capovilla

03 87 32 72 19

1, voie de la Liberté

◆ M^{me} B. Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

9, rue St Nicolas

◆ M^{me} N. Schmitt-Walpoel

2, chemin des Brayes

06 30 37 85 55

Chirurgiens dentistes

Dr M. Engels-Deutsch

Dr L. Hann

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

Orthophoniste

03 87 60 08 29

M^{me} E. Poignon

67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

03 87 60 43 43

M^{me} MC. Monnier-Rigollet

67, voie de la Liberté

La Poste

1, av Libération Moulins-les-Metz

03 87 60 54 63

31, r G^{al} de Gaulle Longeville-les-Metz

03 87 30 54 66

Presbytère catholique

03 87 60 10 51

Abbé JM. Stock

15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi 16h-18h

Mercredi 9h-12h et 14h-18h

Vendredi 17h-19h

Samedi 9h-12h et 14h-16h

bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

Relais Assistantes Maternelles

"St-Quentin"

03 87 31 19 23

Enlèvement des encombrants

03 87 39 32 71

Déchetterie

N° Vert 0 800 87 46 67

Ars-sur-Moselle

03 87 60 60 22

Taxi JM

Tél/Fax 03 87 80 20 54

Port. 06 62 58 38 27

